

Jacques LE NAY
votre sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 93 – 20 juillet 2020



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Cérémonie d'hommage au Fort de Penthièvre



Jacques LE NAY était aux côtés de Grégoire SUPER, maire de Locminé et de Stéphanie DOYEN, maire de Saint-Pierre-de-Quiberon pour la commémoration en hommage aux martyrs du Fort de Penthièvre. Les autorités civiles et militaires, les présidents d'associations de résistants et patriotiques et leurs porte-drapeaux, les élus du territoire de Locminé et de Saint-Pierre-de-Quiberon, les anciens combattants et les membres des familles concernées se sont retrouvés pour rendre hommage aux 25 Locminoïses fusillées par les Allemands, le 13 juillet 1944.

« Ce fut une cérémonie très solennelle au cours de laquelle l'indispensable devoir de mémoire a été unanimement souligné » a commenté Jacques LE NAY.

76^{ème} anniversaire de la fusillade de Landordu



Le 76^{ème} anniversaire de la fusillade de Landordu a été célébré le 12 juillet en présence de nombreux élus du secteur et de l'Association nationale des anciens combattants et amis (es) de la Résistance du Morbihan présidée par Daniel LE PENDEVEN.

Après une messe célébrée en l'église de Berné et un dépôt de gerbe sur les lieux de l'exécution, la cérémonie patriotique s'est tenue à la stèle commémorative en présence du sénateur Jacques LE NAY, de David GUILLOUX, maire de Berné, des deux anciens maires Roland DUCLOS et Jean-Pierre LE FUR et de nombreux élus du territoire. Les familles des victimes étaient également présentes. A l'issue des discours et du traditionnel dépôt de gerbe, un hommage a été rendu aux stèles de Villeneuve Zinzeq et de Kergaër.

AU PARLEMENT

Radicalisation islamiste, faire face et lutter ensemble



©Sénat

La commission d'enquête a présenté à la presse son rapport « *Radicalisation islamiste : faire face et lutter ensemble* ». Pour la rapporteure de la commission, **toute la France est touchée par un islam radical, « il faut agir maintenant, ou jamais »**.

Pour y faire face et lutter ensemble, les parlementaires formulent 44 propositions dans les champs économique, éducatif, social et culturel. Ils plaident notamment pour une **meilleure formation des élus locaux** et des **agents des administrations publiques** sur la laïcité et l'islam radical.

Pour éviter que les islamistes puissent « *contrôler une partie de la population française* », la commission plaide pour le **rétablissement de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)** et la **réactivation de la police des cultes**.

Par ailleurs, les sénateurs réclament l'**obligation**, pour les **associations à caractère culturel**, de faire la **transparence sur leurs ressources**, en particulier celles provenant de l'étranger.

« *L'école doit se faire dans un cadre républicain* », rappelle la rapporteure. Aussi, les sénateurs font valoir la nécessité de créer une **base de données des élèves scolarisés à domicile** et dans les **établissements hors contrat**, en **vérifiant la formation** de ceux qui les encadrent. [accéder à la synthèse](#)

Déclaration de politique générale et déclaration du Gouvernement



Le Premier ministre Jean CASTEX, a prononcé le 15 juillet sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. Au même moment, les sénateurs en ont entendu la lecture par le numéro deux du Gouvernement, Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. [voir la vidéo](#)
6 milliards d'euros d'investissement dans le **système de santé**, **40 milliards d'euros** pour la reconstruction de l'**industrie** dans le cadre du plan de relance économique, et **20 milliards d'euros** pour l'**environnement** ont notamment été annoncés.

Le Gouvernement a également signalé pour la rentrée un **projet de loi « contre les séparatismes »**, afin d'« *éviter que certains groupes ne se referment autour d'appartenances ethniques ou religieuses* ».

Parmi les autres déclarations : Le **lancement d'un plan de rénovation urbaine** dans 300 quartiers avant la fin 2021, des **repas à un euro pour les étudiants boursiers** dans les restaurants universitaires ont également été annoncés. Le Premier ministre a réaffirmé sa **volonté de « réarmer les territoires »**.

Le 16 juillet, Jean CASTEX s'est exprimé devant le Sénat, au cours d'une déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution. [voir la vidéo](#)

L'ensemble des groupes politiques du Sénat ainsi que les sénateurs non-inscrits ont pu présenter leur point de vue.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 16 juillet, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité, toujours organisée selon des mesures strictes d'hygiène, de distanciation dans l'hémicycle et en effectif réduit. Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué en charge des Transports, a été interpellé sur **l'aménagement et l'attractivité des territoires**. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été interrogé sur la **protection des données de santé**. Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a quant à elle été interpellée sur la **cohésion des territoires et le plan de relance**.

Les **ambitions écologiques du Gouvernement**, le **versement d'une aide sociale aux petits entrepreneurs par le Conseil départemental**, le **port du masque** et les **conséquences du baccalauréat sur les admissions dans l'enseignement supérieur** font aussi partie des questions posées aux membres du nouvel exécutif. [voir la vidéo](#)

Covid-19, la commission d'enquête a débuté ses travaux



La commission d'enquête créée à l'initiative du Président LARCHER, afin d'évaluer l'état de préparation de la France à la veille du déclenchement de l'épidémie, la gestion de la crise sanitaire par les responsables politiques et administratifs depuis son déclenchement en janvier 2020 et les choix effectués par la France, à la lumière des enseignements que nous pouvons tirer des expériences des pays européens et asiatiques a débuté ses travaux. Présidée par Alain MILLION, président de la commission des Affaires sociales du Sénat, la commission d'enquête a consacré sa première audition à la **gestion de la crise sanitaire dans la région Grand Est**. Elle a entendu Jean ROTTNER, Président de la Région Grand-Est, Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand-Est, Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin et Christophe LANNELONGUE, ancien directeur de l'ARS Grand-Est.

La commission d'enquête a par ailleurs organisé une **table ronde** avec des **professionnels de santé libéraux d'Île-de-France**. Elle a également entendu les **services d'urgence** dont le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), le directeur des Urgences du centre hospitalier de Melun et le porte-parole de l'association des médecins urgentistes de France (AMUF). [en savoir plus](#)

3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020



Le Sénat a adopté le 19 juillet, le 3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020. Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre de l'Action et des Comptes publics ont présenté un troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020. La **prévision de croissance** est revue à **- 11 % pour 2020**, afin de tenir compte de la baisse prolongée d'activité économique pendant la période de confinement et du retour progressif à la normale. Les nouvelles mesures portent à 136 milliards les montants engagés dans le plan d'urgence face à la crise sanitaire. Le déficit public est en conséquence revu à - 11,4 % du PIB.

Ce troisième projet de loi de finances rectificative prévoit notamment :

- une nouvelle **hausse des moyens consacrés aux dispositifs d'urgence en faveur des salariés et des entreprises** ;
- les crédits nécessaires à la mise en œuvre des **plans de soutien d'urgence aux secteurs les plus touchés** ;
- la mise en place d'une **mesure d'exonération de cotisations et contributions sociales patronales** ;
- des mesures pour **accompagner les collectivités territoriales** face à la crise et les aider à soutenir la reprise d'activité ;
- le **renforcement des moyens dédiés à l'hébergement d'urgence** et à la **lutte contre les violences faites aux femmes** ;
- le financement d'**aides exceptionnelles aux étudiants** et aux **jeunes précaires** ainsi que de **bourses et aides sociales** pour les Français de l'étranger. [en savoir plus](#)

Pour accéder à l'ordre du jour du Sénat cliquer [ICI](#)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@gmail.com